

**MAIRIE DE LES MESNEUX**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 07 DECEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le 07 décembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mme DESOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 02 décembre 2020)

**PRESENTS (es)** : **Mesdames** : DESOY Anny, JACQUINET Sybille, DEVILLE Jeannine,  
CAILLAT Anne-Marie, GUILLOT-BARBOTIN Michèle  
**Messieurs** : FERY Didier, BINET Christian, PIGER Philippe, LECLERC Guy, LE BOT  
Hervé, BOUGY Thomas, BARBOTIN Didier, GILLET Jean-Pierre,  
BAUDOU Jérémie, HILMANN Bertrand

**ABSENTS (es)** : -

**Madame Jeannine DEVILLE a été nommée secrétaire.**

Le procès-verbal de la séance du 02 novembre 2020 est lu et adopté à l'unanimité.

**Délibération n° 26/2020** : **COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS – Reprise de la compétence scolaire et périscolaire**

-----

**COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS – Reprise de la compétence scolaire et périscolaire**

Madame le Maire présente le courrier de Madame la Présidente du Grand Reims nous proposant 3 options quant à la rentrée scolaire de septembre 2021. La position du Conseil Municipal est la suivante :

**Considérant** qu'actuellement la commune de Les Mesneux fait partie d'un regroupement scolaire éclaté avec les communes d'Ecueil, Sacy et Villedommange,

**Considérant** la construction d'un pôle scolaire sur la commune d'Ecueil qui va supprimer le regroupement scolaire éclaté,

**Considérant** que la commune de Les Mesneux, par délibération n°032/2013 a informé la Communauté de Communes Champagne Vesle que le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse de rejoindre le regroupement scolaire situé à la Garenne d'Ecueil. Cette délibération demandait également qu'il soit réalisé une étude approfondie sur le secteur scolaire au sud du territoire, tant au niveau des effectifs présents et envisagés, que des possibilités d'évolution des différents villages,

**Considérant** que la commune de Les Mesneux par délibération n°03/2018 en date du 05 février 2018 a demandé au Grand Reims la construction d'un bâtiment scolaire sur la commune afin d'accueillir les enfants du village,

**Considérant** le refus du Grand Reims, suite à une étude d'opportunité réalisée par le cabinet MENIGETTI, de construire une école sur la commune,

**Considérant** les propositions faites par Madame la Présidente du Grand Reims pour la scolarisation des enfants de la commune, et notamment la possibilité de reprendre la compétence scolaire et périscolaire,

**Considérant** le dossier présenté par Madame le Maire sur la politique de développement de la commune,

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité** :

- demande à la Communauté Urbaine du Grand Reims la reprise de la compétence scolaire et périscolaire à la fin de l'année scolaire 2020/2021 soit le 07/07/2021
- demande à la Communauté Urbaine du Grand Reims de procéder au transfert de charges suite à la reprise de la compétence scolaire et périscolaire par la commune
- autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Projet d'école de Les Mesneux**

Monsieur Jérémie BAUDOU présente les surfaces prévisionnelles dont la commune aura besoin pour le projet de construction d'une école aux Mesneux ainsi que le financement estimatif.

L'idée de ne plus louer la salle des fêtes pendant la construction de la nouvelle école est envisagée.

## Rapport des commissions

- **Commission communication** :  
Carte de vœux : Une carte de vœux du Maire et du conseil municipal sera distribuée à tous les mesneusiens.
- **Commission technique** : Les travaux de peinture dans la salle de tennis de table sont en cours.  
Bâtiment communal : Des devis ont été demandés concernant les fissures et crevasses au niveau des éléments de charpente du bâtiment.  
Suite au passage de la commission sécurité sur l'aire de jeux, une protection au sol doit être mise en place au niveau de la balançoire et du toboggan. Des devis sont à demander.
- **Commission vie locale** : une réunion de commission est prévue le 14 décembre à 20h30.

## Informations et questions diverses

- Monsieur Guy Leclerc résume les points importants acquis lors de sa formation « l'élu au cœur du changement » concernant la transition écologique.

**Prochain Conseil Municipal, le lundi 11 janvier 2021.**

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 22h45.

**Les Mesneux, le 07 décembre 2020**

**Le Maire,  
Anny Dessoy,**



## SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2020 :

<b>MME DESOY</b>	<b>M. BAUDOU</b>	<b>M. HILMANN</b>	<b>M. GILLET</b>
<b>MME DEVILLE</b>	<b>M. LECLERC</b>	<b>M. PIGER</b>	<b>M. FERY</b>
<b>MME CAILLAT</b>	<b>M. BINET</b>	<b>M. BOUGY</b>	<b>MME BARBOTIN-GUILLOT</b>
<b>M. LE BOT</b>	<b>MME JACQUINET</b>	<b>M. BARBOTIN</b>	